

Romeinsesteenweg 524 1853 Strombeek-Bever tel. 02 880 8890 info@aceg.be www.aceg.be



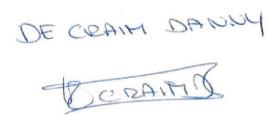
Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

		CONF	FORME		
ate inspection: 20/11/201	8 Inspecteur: Dann	ny De Craim	Mentor: -	Installateur:	-
-label: APP B 22	public Northwest Pre-President National Pre-President National President National Presid	## CS # SOMETH ## (CAMPECON)			
	N° TVA:-			N° C. Ident:-	
arque et type d'appareil de uke 1663	mesure: N° série:: 380810	7			
dresse de l'installation:			Propriétaire:		36.529
ue	Venelle Robert Brout		Nom	LG Elec Sprl	
uméro	4		Rue	Rue Égide Van Ophem	
ode postal	1180		Numéro	40	
ommune	Bruxelles		Code postal	1180	
уре	appartement		Commune	Bruxelles	
\N : 54		N° compteur: :-			
pe de contrôle:	Contrôle de conformité d'une	nouvelle installation do	mestique selon les artic	les RGIE 270 et 86.	
· 5.4	Tension: 1N400V Liai	son comp / tableau: 10	mm ² Protection N	Max: 40 A	No. of the last of
ombres tableaux: 1	Nombres circuits: 14 Ri C	EN: 500 MΩ			The same
ise de terre: Boucle RE: 7,	10 Ω				SAMULAN IMA
TERRUPTEUR DIFFÉRE					
I∆ (mA) In (A) In	- autres (A) I2t	Туре	Circuits protégés	Test x 2,5	
300 40	22,5kA2s (3		Alles	Ok Ok	ALCOHOLD TO
30 40	22,5kA2s (3		711100	Ok Ok	40000
ESCRIPTION INSTALLA		OUO/II			THE ADDRESS OF THE PARTY OF THE
Nombres circuits		tion IN (A) (a	utres) P	Section (mm²)	
2	С	16	2	1,5	
11	C	20	2	2,5	
1	C	32	2	6	
ontrôle visuel (général)	6 BON C PB	Contact direct	€ BON € PB	Contact indirect 6 BO	N C PB
accordement	6 BON C PB	Schéma correct	€ BON € PB	schéma en annexe par Ac	eg asbl
aisons équipotentielles	© BON C PB C pas d'a	pplication C en attent	е		
ontinuité	© BON C PB	Éclairage / machines	C BON C PB	c PA	
MARQUES / INFRACTION	ONS / NOTES				
ONSLUSION					
L'installation électr	ique est conforme au RGIE. La	prochaine visite périodi	que est à prévoir avant	le 20/11/2043	
Les mesures nécess	saires ont été prises afin de s'ass	urer que le différentiel, _l	placé au début de l'inst	allation soit sécurisé par plombage	en amont et aval.
	et le schéma de position ont été	contrôlés et sont confo	rmes à l'installation.		
	quates doivent être prises pour q			anquements constatés doivent être ns, les infractions ne constituent pas	
L'installation électi	daus n'est pas senforms. La vi	a company of	II-+ 836bi- d.: DOI	E, doit avoir lieu au plus tard 18 moi	s anrès la date de l'act

Nombre annexe: 2

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Danny De Craim



Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au AREI

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident surveru aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la direction Energie Gaz Electrique du Service Public Fédéral concerné.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

www.aceg.be

02/880.88.90

BE06 7340 3288 4322 - BTW BE0839 866 481

Feuille de route pour une installation qui est conforme:						
Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4			
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des améliorations majeures à l'installation, vous etes oblige de faire une reinspection	Le prochain controle périodique est prévu pour 20/11/2043	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.			

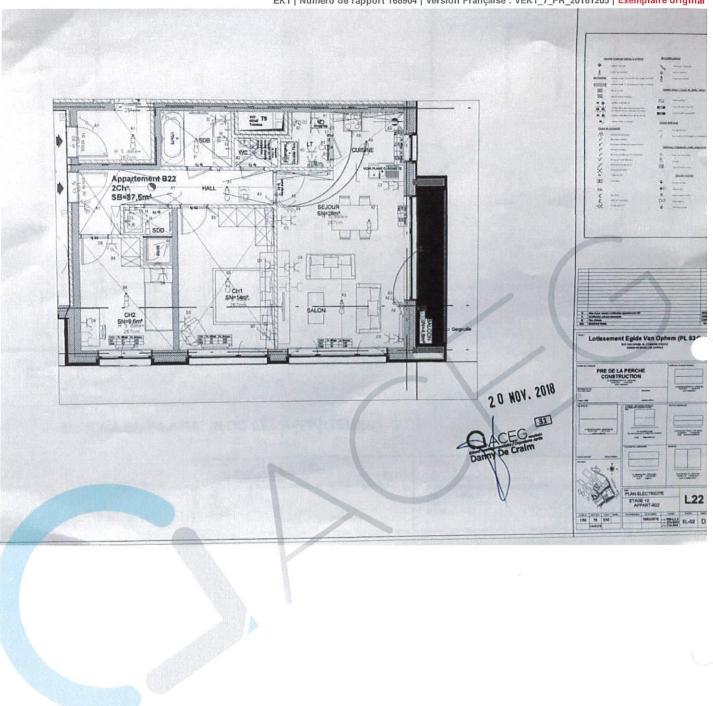


EK1 | Numéro de rapport 168904 | Version Française : VEK1_7_FR_20161205 | Exemplaire original

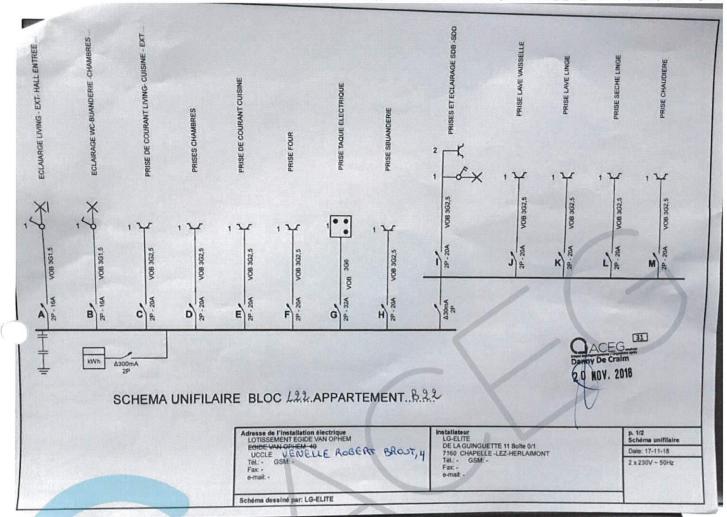


Pagina 3 of 6 EK1

EK1 | Numéro de rapport 168904 | Version Française : VEK1_7_FR_20161205 | Exemplaire original



Pagina 4 of 6 EK1



Pagina 5 of 6 EK1

